

travaillé. Il est peut-être le seul à avoir certainement tiré profit de cette période. Plus malchanceux ont été ceux qui, imprudemment, ont cru trouver un asile politique chez l'ennemi héréditaire du moment. Ce qui justifiait le sourire des hommes politiques au pouvoir, c'est peut-être moins la satisfaction d'avoir remis sur les rails une coopération qui pouvait apparaître autrefois comme exemplaire que la certitude de pouvoir à nouveau mettre la main sur quelques opposants exilés aux frontières de l'État. L'échange de dissidents mal réfugiés n'est pas l'aspect le plus glorieux de la réconciliation entre Kenya et Tanzanie, même si l'on peut se poser la question de savoir combien, parmi ces réfugiés « politiques », avaient de véritables projets de société (et lesquels ?) et ressortissaient donc du champ de la liberté d'opinion, et combien n'avaient que des projets personnels. Il est vrai qu'un tel échange est autrement plus angoissant s'agissant de l'Ouganda, où la condition d'opposant présente des risques d'une tout autre ampleur. Mais il n'y a pas que l'Afrique que l'on attend au tournant du respect de la personne humaine.

*François Constantin*

## KENYA : LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 26 SEPTEMBRE 1983

Le président Moi l'avait annoncé haut et fort : les élections législatives du 26 septembre seraient l'occasion de « nettoyer le système » (*sic*) de ses éléments corrompus et déloyaux. Le coup d'État manqué un peu plus d'un an auparavant avait en effet mis en évidence les appétits et les luttes qui parcouraient la classe politique jusque dans l'entourage du chef de l'État. Même si la responsabilité des événements du 1<sup>er</sup> août 1982 fut attribuée officiellement à quelques sous-officiers de l'armée de l'air inspirés par les expériences du sergent Doe et autre lieutenant Rawlings, personne n'était dupe sur les compromissions et les trahisons que certains avaient perpétrées, y compris dans les rangs des ministres.

Bref, la coalition sur laquelle Daniel arap Moi avait construit son pouvoir en 1978 était morte.

Longtemps, le Président kenyan va hésiter sur la stratégie à utiliser pour écarter ceux en qui il n'a plus confiance, à commencer par Charles Njonjo, le ministre des Affaires constitutionnelles, dont l'objectif premier est la conquête de la vice-présidence détenue par Mwai Kibaki avant l'assaut final vers la présidence. Les

Bref, la stratégie du président Moi n'a pas reçu l'assentiment attendu des urnes, ce qui ne veut pas dire que le président ne soit point arrivé à ses fins dans la consolidation de son pouvoir personnel. Même si la plupart des hommes favorables à Charles Njonjo ont été réélus, tels Arthur Magugu, ancien ministre des Finances, ou Kinyanjui, élu avec le soutien de Charles Njonjo dans la circonscription de ce dernier, le clan Njonjo est, lui, décapité, souvent par intervention directe du chef de l'État. Certes M. Okwanyo, ministre du Commerce et J. Kamotho, ancien ministre de l'Enseignement supérieur, sont battus par la seule décision des urnes, mais la défaite de G.G. Kariuki, ancien ministre de la Terre et bras droit de Charles Njonjo, dans sa circonscription de Laikipia West, doit au moins autant à l'action de l'administration chargée de contrôler l'élection qu'aux bulletins déposés par les électeurs. Quant à Stanley Oloitipiti et Charles Rubia, anciens détenteurs respectivement des portefeuilles de la Culture et des Services sociaux et du Logement-Urbanisme, bien que réélus largement, ils ne retrouvent pas leurs postes ministériels, en raison de leur fidélité à Charles Njonjo. Tout s'est donc passé comme si le président Moi s'était attribué ce que les urnes lui avaient refusé. Comment aurait-il pu d'ailleurs en être autrement dans la mesure où, tout débat réellement politique étant banni, les élections ont obéi prioritairement à des logiques politiques locales, en exacerbant les relations de clientèle ? Toute considération nationale ne pouvait dès lors surdéterminer les résultats que de façon très marginale.

La prise en main de la situation par le chef de l'État se reflète jusque dans la composition du gouvernement. Non seulement ceux qui ont « trahi » n'en font plus partie, à l'exception d'Arthur Magugu, mais les ministères clefs se voient confiés à des hommes de confiance du Président. Elijah Mwangale, un fidèle du chef de l'État, reçoit le ministère des Affaires étrangères, où il sera secondé par le seul député blanc, Philip Leakey, nommé secrétaire d'État, ce qui ne devrait pas manquer d'atténuer les discordances qui ont pu se faire jour entre le Kenya et les puissances occidentales, notamment la Grande-Bretagne, lors des attaques proférées contre Charles Njonjo. Le ministère des Finances revient à George Saitoti, nommé député par le président Moi (12 sièges parlementaires reviennent à des membres nommés par le Président). La nomination de G. Saitoti, ancien professeur de mathématiques à l'Université de Nairobi, puis directeur de la Kenya Commercial Bank, devrait donner satisfaction aux créanciers du Kenya, notamment la Banque mondiale et le FMI, qui avaient été pour le moins déçus par la prestation de A. Magugu

de M. Kibaki de ce ministère en 1982, d'autant que le Président lui-même, en nommant comme ministre d'État Peter Nyakiamo, considéré comme l'un des meilleurs spécialistes des questions ban-

